
REGLEMENT CONCOURS COSPLAY FESTIVAL LA BD EST DANS LE PRE

Sommaire

Conditions générales.....	1
Modalités d'inscriptions.....	1
Critères de sélection.....	2
Prestation.....	2
Critères d'évaluation.....	2
Bande son et temps de prestation.....	3
Prix.....	3
Sécurité.....	3
Décors.....	3
Sur place.....	4
Détails techniques.....	4
Briefing.....	4
Ethique du concours et des participants.....	5
Contact.....	5

Conditions générales

Dans le cadre du festival La BD est dans le pré 2020, l'association Galactic Cosplay Bordeaux organise en partenariat avec l'association Kit Culture deux concours de cosplay ouverts à toutes et tous. Un concours cosplay et un concours de création originale.

La date et l'heure du concours sont fixées au samedi 14 mars à 14h30 et la remise des prix à 17h pour le concours cosplay, et dimanche 15 mars à 15h et la remise des prix à 16h30 pour le concours de création originale.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 13 mars à midi et le résultat des participants communiqués dans l'après-midi.

Le concours accueille un nombre limité d'inscriptions. Cette limite peut être modifiée, sans préavis, par les organismes en charge du concours en fonction du planning général du festival.

Ce règlement est susceptible de changer / évoluer selon les besoins du festival.

Modalités d'inscriptions

La participation au concours est gratuite, elle nécessite de remplir les critères requis ainsi que de remplir correctement le formulaire d'inscription en ligne.

Pour que la pré-inscription soit validée il est nécessaire de remplir dûment le formulaire en ligne et de fournir toutes les pièces à joindre demandées.

La participation au concours est tributaire de la pré-inscription suivi d'une délibération du jury en amont du festival.

Pour valider l'inscription il faudra se rendre au point de rendez-vous et à l'heure qui vous sera communiquée par mail (en cas de problème il faudra contacter la personne citée à la section « Contact »).



Critères de sélection

Le cosplay doit être fait main, seulement 1 à 3 pièces non réalisées seront acceptées suivant l'accord du jury.

Vous devez impérativement être la / le créatrice / créateur du cosplay.

Vous ne pouvez pas participer avec un cosplay avec lequel vous avez :

- Déjà gagné un prix
- Participé à un concours national en finale

Par cosplay nous entendons une représentation fidèle ou inspirée d'un personnage d'un univers fictif. Pour la création originale il s'agit d'inventer un personnage qui vient ou non d'un univers fictif.

Les catégories suivantes seront acceptées pour les concours :

- Animés
- Mangas
- Dessins animés
- BD
- Comics
- Jeux vidéo
- Films
- Séries TV
- Sentai
- Illustrations officielles & artworks d'artistes reconnus destinés au cosplay

Prestation

Le concours étant ouvert aux spectateurs de tous les âges, les prestations des participants se doivent d'être « tout public ». Elles ne doivent comporter aucune atteinte physique ou morale à qui que ce soit, nous nous réservons le droit de refuser une prestation.

Critères d'évaluation

Les membres du jury ont été choisis par les organisateurs.

Les jurés, jugeront les prestations sur :

- La difficulté et l'originalité du costume
- Le choix des tissus et des matériaux
- La qualité de la réalisation du costume
- Le rendu final du costume
- La qualité de la prestation
- L'attitude sur scène
- L'originalité de la prestation



Bande son et temps de prestation

Les participants dont les représentations seront accompagnées de fond sonore devront fournir le fichier audio au format MP3 uniquement.

Les fichiers doivent être parfaitement identifiés :

- « NOM prénom - l'univers d'où est tiré le / les personnages - appellation du personnage »

Le temps de chaque prestation est limité à 1 minute et 30 secondes.

L'organisation se réserve le droit de refuser votre bande-son si celle-ci dépasse le temps défini, si elle présente des passages inaudibles pour le spectateur (équilibrage des sons), si elle présente une atteinte morale ou physique ou pour tout autre raison jugée pertinente par les organisateurs du concours.

Prix

Il a été défini que les prix seraient remis :

- Pour la 1^{ère}, la 2^{ème} et la 3^{ème} place (de chaque concours)
- Pour des prix autres désignés par le jury si ces derniers le souhaitent

Sécurité

Les participants ne doivent pas pratiquer de pyrotechnie, utiliser de substances salissantes ou de petits objets pouvant gêner les prestations suivantes (paillettes, confettis, ...) ainsi que de ne pas lancer d'objets dangereux ou lourds hors ou sur scène.

Aucune arme ne sera autorisée (armes réelles, rasoirs, couteaux, paintball ou assimilé). L'organisation se réserve le droit de refuser un accessoire.

Toute arme considérée comme dangereuse et introduite dans l'enceinte du festival sera définitivement « confisquée ».

Pour tout renseignement ou doute, ne pas hésiter à nous contacter par mail (cf « Contact »).

Si la sécurité refuse de laisser passer malgré les autorisations, essayez de contacter la personne citée dans la rubrique « Contact ».

Tout manquement au règlement pourra faire office de disqualification au concours.

Décors

Les décors ne doivent présenter aucun danger physique ou moral à qui que ce soit. Les organisateurs se réservent le droit de refuser tout ou partie du décor proposé.



Sur place

Vous devrez signer le présent règlement (responsable majeur) ainsi qu'un droit à l'image (permettant la diffusion de photos et vidéos de vous en cosplay) qui permettront de confirmer votre participation. Les mineurs devront fournir une décharge parentale manuscrite et signée. Ces documents seront à remettre en main propre à la personne en charge de vous accueillir avant le défilé. Sans quoi il sera impossible de participer au concours cosplay.

Détails techniques

L'association du festival met à la disposition des participants des loges pour se changer. Seule l'équipe des organisateurs du concours sont habilités à permettre l'accès aux loges.

Il est possible pour les participants ayant un décor, d'examiner la scène pour définir les lieux où placer les décors (sans déranger des prestations ou activités n cours s'il y a) et de poser leur décor dans les coulisses en attendant le passage sur scène. A la fin de la journée les participants devront vérifier à n'oublier aucune partie de leur cosplay ou de leur décor en coulisses.

Les organisateurs du concours ne sont pas responsables en cas de vol ou de dégradation des biens des participants.

Briefing

Après transformation de leur pré-inscription en inscription, les participants devront être présents à l'endroit indiqué par l'organisation, et ce à l'horaire précisé.

Un briefing des participants sera alors fait pour détailler le mode d'accès à la scène et l'ordre de passage définitif. Les participants pourront alors poser leurs dernières questions à l'organisation.

Les participants absents, à l'heure et l'endroit indiqué, ne pourront se présenter sur scène sauf si vous l'organisation a été prévenue, un coup de téléphone, un sms ne coûte rien, et vous évitera que votre inscription soit annulée).

Une fois que l'inscription est validée l'organisateur communiquera le lieu et l'heure du pré-jugement. Ce pré-jugement consistera en un face à face avec le jury.

Ce dernier posera des questions sur le cosplay et / ou sur la prestation. Ensuite nous passerons au passage sur scène suivi de la délibération du jury et finalement de la remise des prix.



Ethique du concours et des participants

Si un participant est surpris en train de vandaliser, voler, agresser le public, un cosplayer ou fait preuve de tout acte jugé malveillant ou illégal, l'organisateur peut prononcer sa disqualification immédiate et sans recours.

Tout acte qui porte atteinte à l'intégrité physique ou morale d'un individu peut donner suite à des sanctions et / ou poursuites judiciaires.

Si besoin d'une médiation, vous pouvez toujours vous référer à l'organisateur.

Contact

Emilie Cailliau – Evy's Cosplay

Présidente de l'association Galactic Cosplay Bordeaux

galactic.cosplay.bdx@gmail.com – 06.16.03.01.21

